Domaine des Gorges – Règlement et conditions générales

Préambule

Le Domaine des Gorges est une micro-ferme de 4 hectares qui cultive selon les principes de l'agroécologie et de la permaculture.
Nous intégrons l'écologie dans les systèmes de production et ceci représente à nos yeux le futur de l'agriculture.
Peu de machines sont utilisées, voir aucune. Beaucoup de travail se fait à la main.
Vos légumes sont donc climatiquement responsables.
Nous produisons des légumes, des fruits et des petits fruits, des plantes aromatiques vivaces et médicinales ainsi que des fleurs comestibles. Nos arbres sont encore jeunes et pour l'instant les fruits ne sont pas encore abondants.

Charte

Nous respectons la charte du label Bio Suisse ainsi que celle de la Fédération romande de l'agriculture contractuelle de proximité (FRACP) de par la rétribution équitable des salariés, le respect de nos engagements envers nos clients ainsi qu'une totale transparence sur nos produits. Bien entendu, dans le secteur agricole, une rétribution équitable équivaut souvent à un bien maigre salaire en rapport du travail accompli. C'est pour cela que nous fixons un prix de base du panier et laissons le libre choix à l'abonné-e de donner plus s'il ou elle en a les moyens (voir point 5 ci-dessous).

Paniers – tarifs, conditions et paiement

1. Chaque abonné-e s'engage pour une année calendaire au minimum soit un total de 31 paniers sur 35 semaines de livraison (définie dans notre calendrier des livraisons).
   Cela signifie que l'abonné peut sauter 4 livraisons lors de vacances par exemple. L'abonné-e doit cependant avertir le responsable d'exploitation au minimum 2 semaines à l'avance sinon les paniers sont comptabilisés.

2. Les 2 premiers paniers constituent un temps d'essai, et l'engagement est tacitement considéré comme ferme à partir du 3ème panier. Si l'inscription a lieu en cours d'année, l'engagement vaut jusqu'à la fin de l'année calendaire. Pour une résiliation anticipée après le 3ème panier, une taxe de 100 CHF sera perçue et la différence restituée.

3. Le calendrier de livraison est fourni avant le début de l'année calendaire par le Domaine. Les livraisons débutent fin mars et se terminent fin janvier.

4. Trois formes d'abonnements existent
   - **Basic** : un panier de base pour 2-3 personnes ; 31 paniers sur l'année répartis sur 35 semaines de livraison
   - **Demi basic**: un panier de base une fois toutes les 2 semaines ;
     17 paniers sur l'année répartis sur 22 semaines de livraison
   - **Famille** : un panier « famille » pour 4 personnes ; 31 paniers sur l'année répartis sur 35 semaines de livraison

- **Demi Famille** : le panier famille une fois toutes les 2 semaines ;
  17 paniers sur l'année répartis sur 22 semaines de livraison
- **Solo** : panier pour personne seule ; 31 paniers sur l'année répartis sur 35 semaines de livraison
- **Demi solo** : panier pour personne seule une fois toutes les 2 semaines ;
  17 paniers sur l'année répartis sur 22 semaines de livraison

5. Les situations financières des abonné-e-s sont disparates. Le prix du panier détermine cependant le salaire du jardinier. Ce dernier est actuellement de 2400 CHF brut par mois à 60%.
   Nous laissons le libre choix à l'abonné-e de payer un peu plus cher son panier pour améliorer le revenu du jardinier s'il en a les moyens.

6. Les paniers sont délivrés sans une caisse maraîchère. Les abonné-e-s sont priés de rapporter la caisse vide lors de la livraison suivante. Les caisses manquantes ou détériorés sont facturés 10.00 CHF.

7. **Prix total des abonnements sans livraison**
   Basic : 1000 CHF
   Demi basic : 550 CHF

   Famille : 1700 CHF
   Demi Famille : 680 CHF

   Solo : 680 CHF
   Demi Solo : 370 CHF

8. **Livraison**
   Le tarif de la livraison varie en fonction de la situation géographique. Elle varie de
   5 CHF/panier pour une livraison à Boudry
   8 CHF/panier pour une livraison à Cortaillod, Colombier, Bevaix
   15 CHF/panier pour une livraison à Neuchâtel, Gorgier

9. **Payement**
   Les paniers sont payés en avance en 1 ou 2 fois pour celles et ceux qui ne pourraient pas payer en une fois. L'inscription est définitive après versement d'au minimum la première tranche qui doit intervenir au 15 février au plus tard. Si après le 2e panier l'abonné-e résilie, le Domaine des Gorges s'engage à rembourser le solde.

10. **Résiliation**
    La résiliation de l'abonnement doit être faite par courrier électronique au minimum 2 mois avant la fin de l'année calendaire (au plus tard fin janvier). Sans résiliation conforme aux indications du règlement, l'abonnement est reconduit tacitement pour une année calendaire.

11. En cas de résiliation souhaitée en cours d'année, il incombe à l'abonné-e de trouver un remplaçant en cours d'abonnement.

12. Selon le principe de l'agriculture contractuelle de proximité, les abonné-e-s s'engagent à effectuer au moins 2 demi-journées de travail par an. Cependant, le Domaine des Gorges renonce à rendre obligatoire ces journées. Si les inscrits souhaitent venir donner un coup de main, nous les accueillons avec plaisir. Ils doivent prendre contact avec le responsable de l'exploitation.

Panier – composition et valeur

1. Panier à 30 CHF : il convient pour 1-3 personnes. Cela dépend de votre régime alimentaire (végétarien, vegan ou pas). A titre informatif, en volume, un cabas en papier standard est rempli, mais cela dépend de la valeur des légumes de la semaine. La doucette ce n'est pas le même prix que la carotte.

2. Panier à 50 CHF : il convient pour une famille ; il est plus diversifié que le panier à 30 CHF et les quantités sont plus importantes.

3. La valeur "réelle" de nos paniers est une notion relativement complexe à définir car cela reviendrait tout d'abord à définir ce qu'est le prix juste d'un légume. Néanmoins, nous utilisons les prix recommandés pour la vente directe par Bio Suisse. Ils prennent en considération les coûts de production et de distribution.
   Les paniers sont plus fournis et plus diversifiés en été et moins en hiver. Quelque fois ils sont plus fournis quelque fois moins. Ils s'équilibrent sur l'année.

4. Les paniers sont composés en légumes divers et variés, environ 100 variétés réparties sur l'année.
   Exemple de légumes selon la saison (sujet à variation et non exhaustif) :

   - Hiver : Courge, Chou frisé, Chou plume, Navet, Radis, Oignon, Patate, Poireau, Coulis de tomates, Chou de bruxelles, Doucette

   - Printemps : Mesclun, Salade tête diverses, Colrave, Poireaux, Epinard, Bette à tondre, Oignons frais, Ail frais, Radis, Pak choi, Broccoli, Carottes, Aromatique, Navet,

   - Ete : Tomates, Aubergines, Haricots, Courgettes/pâtissons, Concombres, Céleri, Côtes de bette, Poivrons, Salades, Betteraves, Concombre, Aromatique

   - Automne : Courge, Radis, Oignons, Doucette, Epinard / Bette à tondre, Céleri, Tomates, Scarole, Chou blanc/rouge, Chou-fleur, Chou plume

Paniers - distribution

1. La distribution a lieu tous les mercredis, pendant 35 semaines, chaque semaine de mi-mai à fin novembre, deux fois par mois en avril puis une fois par mois de janvier à mars. Toutefois, le calendrier de livraison fait foi (voir point 3). Lorsque le mercredi tombe sur un jour férié officiel, la distribution est avancée d'un jour.

2. Les abonné-e-s viennent retirer leur panier au self-service à la ferme entre 16h30 et 18h00. Celles et ceux qui ne peuvent pas récupérer le panier durant cette période doivent s'annoncer. Le panier peut être gardé jusqu'au lendemain sans réfrigération. L'abonné assume la dégradation de ses légumes.

3. Si un abonné-e ne vient pas chercher ses légumes (retard non annoncé, vacances non annoncées), ceux-ci seront redistribués et le panier comptabilisé.

4. Les abonnés qui désirent être livrés à domicile doivent assurer un endroit sec, à l'ombre et à l'abri du gel, où le cabas peut être déposé et où ils laissent un cabas vide et propre pour la prochaine livraison.

Le présent règlement peut être modifié en tout temps par le responsable d'exploitation.
Domaine des Gorges
Boudry, janvier 2024

Contact responsable d'exploitation

Luigi D'Andrea
077 400 70 43
info@domainedesgorges.ch

Données bancaires pour versement

Domaine des Gorges
Luigi D'Andrea
Fbg Ph-Suchard 21, 2017
IBAN : CH8009000000151267684